



NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'Université des Antilles)	Présent
Suzy DUFLO (Pr)	Absente
Laurence ROMANA (Pr)	Procuration à M. Audebert
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Procuration à M. Geoffroy
Sainte-Croix RAUZDUEL (MCF)	Présent
Elisabeth ODACRE (MCF)	Présente
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Présent
Bruno HARAL	Présent
Etudiants	
Allan COLONNETTE	Présent
James LARROUY	Représenté par Mme Deroche Procuration à M. Colonnette
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTHIN	Présente
Gladys DEBS	Présente
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Présent
Chantal LERUS (Représentant du Conseil Régional)	Absente
Ivan VLASTELIC (Représentant de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Présent
Invités de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du Pôle de Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable Administrative et Financière du Pôle Guadeloupe/DGS Adjointe de l'Université des Antilles)	Présente

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'université des Antilles ouvre la séance à 11h00.

Après vérification que le quorum soit bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'actualité du Pôle Guadeloupe.

	Membres
Présents	10
Procurations	3
Absents	2
Total	15

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe fait un point sur les évènements et les actualités du Pôle Guadeloupe qui ont eu lieu au mois de novembre 2022.

La deuxième édition de la GIRLS TECH DAY, projet porté par l'association WI BASH et le Vice-président étudiant du Pôle Guadeloupe, a accueilli environ 150 collégiens et lycéens.

Le petit déjeuner offert aux étudiants par l'épicerie solidaire du campus de Fouillole a rencontré un vif succès. **Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** remercie le porteur de projet, l'association 119, ainsi que madame Odacre, chargée de mission au Pôle.

Elle souligne que le campus de Fouillole a également accueilli la 12^{ème} édition du forum des métiers et la fête de la science.

Elle rappelle les activités menées par Mr. Blacodon, chargé de mission de la vie des campus qui a permis l'accueil de différents artistes.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que le pôle a dû faire face à des pannes consécutives de climatiseurs. Les réparations se font de manière progressive. L'amphithéâtre Saint-Ruff est maintenant climatisé et la climatisation des amphithéâtres Lepointe et Descamps est en cours de réparation.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que les travaux de réhabilitation de certaines salles de cours, menés par la Région Guadeloupe, se poursuivent. Les travaux d'embellissement du site, portés par la DPI, sont également en cours de réalisation.

Elle souhaite rappeler que le Pôle Guadeloupe a mené des actions de sécurisation du site durant l'année 2022 et a accompagné financièrement les composantes, dans la mesure du possible, pour des équipements et des réparations.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe informe que l'année 2022 se clôture avec deux festivités, l'arbre de Noël et le chanté Noël à destination du personnel et de leurs enfants.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe poursuit avec l'ordre du jour.

L'ordre du jour est établi comme suit :

- A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du 13/10/2022
- B. Affaires financières
 - FSDIE volet social et volet associatif
- C. Affaires institutionnelles
 - 1. Demandes d'ouverture ou de renouvellement de diplômes en formation continue du BFCA du Pôle Guadeloupe
 - 2. Conventions
- D. Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise qu'une question diverse a été envoyée préalablement par Madame Romana.

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du 13 octobre 2022

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur l'approbation du relevé de décisions du précédent conseil de pôle du 13 octobre 2022.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	13
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0

Le relevé de décisions du conseil de pôle du 13 octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

B. Affaires financières

FSDIE : Volet social

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe rappelle que la commission pour la répartition des fonds de solidarité et de développement de l'investissement étudiant (volet social) avait un budget initial de 20 600 euros, 8 000 euros ont été alloués lors du 1^{er} appel FSDIE. La commission a reçu 36 dossiers dont 26 recevables, donc le budget restant de 12 600 euros a pu être réparti lors de la CFVU du 08 novembre 2022.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur la répartition des fonds FSDIE volet social.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	13
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	13

La répartition des fonds FSDIE volet social a été approuvée à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

FSDIE : Volet Associatif

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que le budget initial pour le volet associatif était de 48 100 euros et que 17 257 euros ont été alloués lors du 1^{er} appel. Lors du 2^{ème} appel, un montant de 25 247.43 euros a été repartitionné en répondant aux 12 dossiers étudiants de projets associatifs. Toutes les demandes ont pu être honorées. Cette répartition a été votée en CFVU le 08 novembre 2022.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que les associations qui ont bénéficié d'une subvention, devront faire parvenir un bilan financier avant toute nouvelle demande d'aides financières.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur la répartition des fonds FSDIE volet associatif.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	13
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	13

La répartition des fonds FSDIE volet associatif a été approuvée à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

C. Affaires institutionnelles

1. Demandes d'ouverture ou de renouvellement de diplômes en formation continue du BFCA du Pôle Guadeloupe

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe énonce les 11 demandes d'ouverture de diplômes en formation continue qui ont été validées lors de la CFVU du 08 novembre 2022.

Monsieur Audebert s'étonne des modalités de reversement des recettes des formations et des montants des dépenses de mutualisation. Il précise que des erreurs de calcul sont présentes sur certains tableaux.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe rappelle que le conseil de Pôle ne se prononce que sur la demande d'ouverture car la CFVU s'est déjà prononcée sur la partie formation. Elle précise également qu'il ne s'agit que d'un budget prévisionnel et que les dossiers de demande de subventions sont clôturés par un bilan financier.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur les demandes d'ouverture de diplômes en formation continue.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	13
	Abstention (s)	0
	Contre	2
	Pour	0
Avis : FAVORABLE		11

Les demandes d'ouverture de diplômes en formation continue ont été approuvées à la majorité par les membres du conseil de pôle.

2. Conventions

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente les conventions du tableau. Elle précise que la troisième convention, celle avec la Mission locale, est retirée du tableau car elle est en attente d'une validation en CFVU.

Monsieur Audebert précise que dans la quatrième convention avec l'école de natation, il n'a pas vu de dispositions relatives à la sécurité.

Madame D'Arbaud indique que l'article 3 de la convention concerne les dispositions relatives à la sécurité.

Monsieur Audebert demande si ces dispositions sont considérées comme suffisantes pour un encadrement sécuritaire pour une activité à risque.

Madame D'Arbaud demande si la question concerne la possibilité de renforcer ces dispositions, elle répond que c'est un point qui sera discuté avec la direction des affaires juridiques.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau des conventions.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	13
	Abstention (s)	0
	Contre	2
Avis : FAVORABLE	Pour	0
		11

Le tableau des conventions a été approuvé à la majorité par les membres du conseil de pôle.

D. Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe énonce la question envoyée par Madame Romana.

« Comment sont traitées les demandes des conseils d'UFR à propos des postes ? En effet suite à une discussion avec des collègues du conseil d'UFR SEN, il semblerait que deux demandes concernant un poste PU en 64 et un rehaussement d'un poste de catégorie B en ASI vous aient été transmises par l'UFR SEN. »

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que les demandes de recrutement envoyées par les composantes sont retranscrites à l'identique dans un tableau, excepté les postes proposés sans support. Concernant le poste de PU en 64, elle explique que le retrait de ce poste sur le tableau a été fait suite à la demande écrite du doyen de l'UFR SEN. Elle précise également que le rehaussement du poste de catégorie B en ASI était sur le tableau présenté au conseil de pôle du 13 octobre 2022 mais la nature du concours n'étant pas indiquée, le choix a été laissé au Pôle qui a décidé de le mettre en externe.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe lève la séance à 11h35.